

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Allianz Global Investors Fund - Allianz Credit Opportunities Catégorie d'Actions RT (H2-CHF)



Géré par Allianz Global Investors GmbH, qui fait partie d'Allianz Global Investors

ISIN: LU1953144380
WKN: A2PEHK

Objectifs et politique d'investissement

Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les Marchés obligataires mondiaux.

Nous suivons une approche de gestion active visant à surperformer l'Indice de référence. Nous ne répliquons ni ne reproduisons l'Indice de référence pour la sélection et la pondération des actifs du fonds. Les actifs du Compartiment diffèrent donc de façon considérable de l'Indice de référence.

Nous investissons principalement les actifs du Compartiment dans des obligations mondiales telles que décrites dans l'objectif d'investissement. Le Compartiment peut investir la totalité de ses actifs sur les Marchés émergents. La totalité des actifs du Compartiment (hors ABS/MBS) peut être investie dans des Obligations à haut rendement, qui présentent habituellement un risque accru et un potentiel de bénéfices supérieur. Jusqu'à 20 % des actifs du Compartiment peuvent être investis dans des ABS et/ou MBS très solvables. Toutes les obligations et tous les instruments du marché monétaire doivent être assortis, au moment de leur acquisition, d'une notation d'au moins B- ou d'une notation comparable d'une agence de notation reconnue. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des actions. La limite susmentionnée comprend les Actions et les titres ou droits comparables dans l'exercice de droits de souscription, de conversion et d'option sur des investissements tels que des obligations convertibles, des obligations convertibles contingentes et des obligations à bons de souscription. La stratégie de crédit long / short englobe une large diversité de stratégies de crédit principalement mises en œuvre sur le marché obligataire. Une stratégie courante consiste à tirer parti des écarts de prix entre les titres d'un ou plusieurs émetteurs du même secteur ou segment de marché. Les stratégies peuvent varier en fonction des exigences de notation

de crédit, de l'exposition régionale et d'autres exigences supplémentaires. Jusqu'à 100 % des actifs du Compartiment peuvent être détenus en dépôt et/ou investis directement dans des Instruments du marché monétaire et/ou (dans la limite de 10 % des actifs du Compartiment) dans des fonds monétaires à titre temporaire, à des fins de gestion de la liquidité et/ou dans un but défensif. Exposition de change hors EUR de 10 % maximum. La durée des actifs du Compartiment doit s'établir entre moins 1 an et plus 2 ans.

L'exposition à la devise de base du fonds (EUR) sera couverte dans une large mesure face à la devise de référence de la catégorie d'actions (CHF), réduisant ainsi les risques et gains potentiels liés aux variations des taux de change.

Indice de référence : €STR (hedged into CHF).

Du fait de sa stratégie d'investissement, nous prévoyons un volume élevé de transactions qui fera augmenter les coûts de transaction et donc baisser le rendement du fonds.

Vous pouvez généralement procéder au rachat des actions du fonds chaque jour ouvrable.

Nous réinvestissons les revenus dans le fonds.

Recommandation: la Catégorie d'Actions du fonds devrait être détenue pour un horizon d'investissement à moyen terme au moins.

Des produits dérivés peuvent être utilisés pour compenser l'exposition aux variations de cours (couverture), profiter des écarts de cours entre deux ou plusieurs marchés (arbitrage) ou multiplier les gains bien que cela puisse aussi multiplier les pertes (levier).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur de risque et rendement s'appuie sur les données de performance passées. Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorisation du fonds n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie ?

Les fonds de catégorie 2 sont historiquement peu volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts d'un fonds de catégorie 2 peut faiblement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Les risques significatifs suivants ne sont pas pleinement pris en compte par l'indicateur de risque et rendement:

Nous pouvons directement ou indirectement investir une part significative du fonds dans des obligations ou instruments du marché monétaire. Si l'émetteur devient insolvable ou rencontre des difficultés économiques, l'intérêt et/ou le capital de ces actifs risque de ne pas être payé en intégralité ou en partie et/ou le cours des actifs peut chuter.

Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de vente. Ils réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	0,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

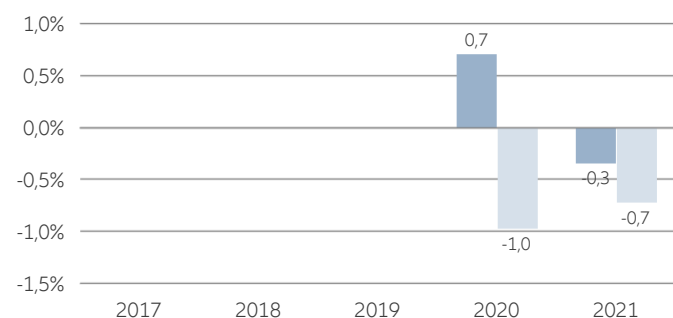
Frais courants	0,43 %
----------------	--------

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums. Ils peuvent parfois être inférieurs – veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Les frais courants communiqués se rapportent au dernier exercice du fonds clos le 30.09.2021. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils n'incluent pas les coûts de transaction encourus lors de l'achat ou la vente d'actifs du fonds.

Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul des frais en consultant la section applicable du prospectus.

Performances passées



■ % de croissance du fonds

■ Indice de référence: jusqu'au 30.09.2021 l'indice EONIA (hedged into CHF), à compter du 01.10.2021 l'indice ESTR (hedged into CHF)

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

La performance du fonds n'est pas liée à la performance de l'Indice de référence étant donné que nous ne répliquons ni ne reproduisons l'Indice de référence.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée, de conversion et de sortie.

Le fonds a été lancé en 2016. Cette catégorie d'actions a été lancée le 11.03.2019.

Les performances du fonds ont été calculées en CHF.

Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank International GmbH – succursale de Luxembourg

Vous pouvez obtenir gratuitement le prospectus, ainsi que les derniers rapports annuel et semestriels en anglais, français, espagnol et allemand auprès d'Allianz Global Investors GmbH, succursale de Luxembourg, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg ou en consultant le site <https://regulatory.allianzgi.com>.

Les prix unitaires, ainsi que d'autres informations relatives au fonds (y compris d'autres catégories d'actions du fonds), sont disponibles en ligne à l'adresse <https://regulatory.allianzgi.com>.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur <https://regulatory.allianzgi.com> et sur demande et sans frais en version papier.

Le fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales au Luxembourg. Cela peut influencer sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations.

La responsabilité de Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment d'Allianz Global Investors Fund (le « fonds à compartiments multiples »). Vous pouvez procéder à la conversion dans des actions d'un autre compartiment du fonds à compartiments multiples. Les frais d'entrée s'appliquent à la conversion. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments du fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments du fonds à compartiments multiples.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, l'autorité de surveillance des services financiers.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 16.02.2022.